

Strasbourg, le 23 mars 2020

Covid-19 : Frédéric Bierry souhaite lever l'ambiguïté sur le sujet du maintien de l'activité économique

Après la parution de l'article intitulé "*Frédéric Bierry : la continuité économique est une erreur*" paru ce 22 janvier dans Les Dernières Nouvelles d'Alsace, le président du Conseil départemental du Bas-Rhin et président de l'Agence de développement d'Alsace (Adira), s'est entretenu avec Bruno Lemaire, pour lui demander de suspendre toute activité économique non stratégique en période de pandémie.

Suite à cet entretien avec le ministre de l'Economie et des Finances, Frédéric Bierry précise que : **"Au moment où la pandémie accélère et qu'elle est encore loin d'atteindre son pic, il est essentiel de renforcer le confinement de nos concitoyens et de restreindre de façon drastique les déplacements liés aux activités professionnelles. La distanciation sociale doit être aussi professionnelle. C'est de mon point de vue un impératif sanitaire. C'est pourquoi, les activités industrielles qui ne sont pas vitales et stratégiques au pays doivent se mettre en pause pour éviter la propagation."**

Pour Frédéric Bierry, doivent être maintenus en capacité de produire : les filières d'approvisionnement agro-alimentaires, les transports de produits alimentaires, les commerces alimentaires, les filières en lien avec la santé et la salubrité publiques.

Pour faciliter l'activité de ces filières aussi stratégiques qu'indispensables, il propose que les collèges bas-rhinois qui accueillent actuellement des enfants des personnels soignants prennent en charge les enfants dont les parents sont concernés.

Face à la pénurie d'équipements de protection, les équipes du Département organisent tant bien que mal tous les jours des livraisons de masques pour les Ehpad, les structures médico-sociales et les services à domicile au fur et à mesure de l'approvisionnement des stocks.

Enfin, le Président Bierry appelle les maires confrontés à un incivisme récurrent à la mise en place d'un couvre-feu municipal.

Contact presse :

Sylvie Mertz
Conseil départemental du Bas-Rhin
sylvie.mertz@bas-rhin.fr
tél : 06 87 20 94 11